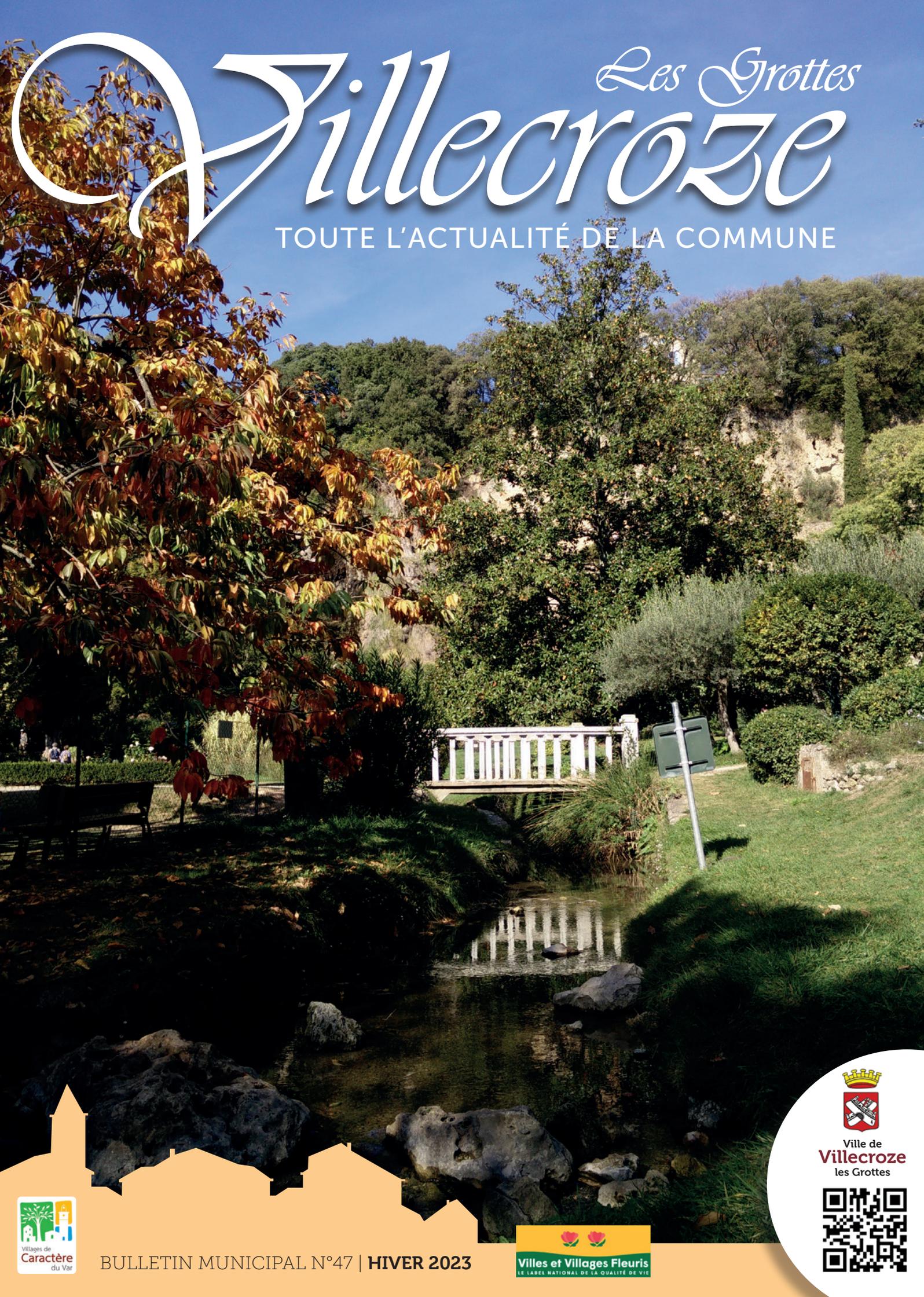


# Villecroze

*Les Grottes*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



BULLETIN MUNICIPAL N°47 | HIVER 2023



Ville de  
**Villecroze**  
les Grottes





## SOMMAIRE

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Le mot du Maire .....                | 2  |
| Recensement et Intercommunalité..... | 3  |
| Service social.....                  | 4  |
| Commémorations .....                 | 5  |
| Les travaux.....                     | 6  |
| Police rurale .....                  | 7  |
| Gestion des risques .....            | 8  |
| Service de l'eau .....               | 9  |
| L'école.....                         | 10 |
| La bibliothèque.....                 | 11 |
| Patrimoine et Culture .....          | 12 |
| Les associations .....               | 13 |
| Les rendez-vous 2023.....            | 16 |
| Etat civil .....                     | 16 |

### La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

lundi et mercredi

13h30 - 17h

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : [accueil@mairie-villecroze.fr](mailto:accueil@mairie-villecroze.fr)

### Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : [urbanisme@mairie-villecroze.fr](mailto:urbanisme@mairie-villecroze.fr)

### Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

Courriel : [election@mairie-villecroze.fr](mailto:election@mairie-villecroze.fr)

### Service social

Lundi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : [ccas@mairie-villecroze.fr](mailto:ccas@mairie-villecroze.fr)

site internet : <https://mairie-villecroze.fr/>

Bulletin municipal n°47 HIVER 2023

**Responsable de publication :**

Rolland Balbis, Maire.

**Conception et impression :** Pub Store.

**Tirage :** 1000 exemplaires.

**Crédit photo :** service communication

## Chères villecroziennes, chers villecroziens,

C'est avec un peu d'écologie que je commence cet édito. En effet, la sécheresse nous a fait ressentir à quel point **l'eau** est un bien précieux que nous devons tous économiser. Aussi, je vous incite à contrôler votre consommation et à réparer les fuites d'eau. Ce soin apporté à la ressource en eau peut éviter de nombreux mètres cubes d'eau perdue et c'est un soutien important pour nos services municipaux qui assurent la régie de l'eau en direct.

Dans cette période où les prix de l'énergie s'enflamment, nous allons, comme beaucoup de commune, réduire considérablement **l'éclairage public**. L'extinction nocturne de l'éclairage public a plusieurs vertus :

- il protège la biodiversité et la santé humaine, en respectant le rythme biologique et le fonctionnement physiologique de nombreuses espèces, dont l'espèce humaine pour laquelle l'alternance jour-nuit est importante.
- il préserve le ciel nocturne en limitant les halos lumineux qui nuisent à l'observation du ciel. Aujourd'hui, onze communes du Parc Naturel Régional du Verdon sont déjà labellisées « Villes et Village étoilés », label décerné par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).
- il participe aux efforts de baisse de la consommation d'énergie, efforts indispensables dans un contexte de transition énergétique et de crise géopolitique.
- il permet de réaliser des économies budgétaires, allant jusqu'à 50 % d'économie pour 5 à 7 heures d'extinction.
- il s'inscrit dans un cadre légal prohibant la pollution lumineuse.

Par ailleurs, je souhaite entamer une réflexion sur l'équipement en **panneaux photovoltaïques** des bâtiments communaux, pour savoir, entre autres, quelles toitures seraient propices à ce type d'installation.

**L'objectif ZAN** (Zéro Artificialisation Nette), inscrit dans la loi Climat et résilience de 2021, demande de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020, puis d'arriver d'ici 2050 à une artificialisation nulle. Cet objectif doit se décliner aux différents échelons du territoire :

- au niveau régional, il est intégré au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)
- au niveau intercommunal, il prend corps dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- au niveau communal, il s'exprime dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le SRADDET, voté par la Région en 2019, déploie la stratégie régionale pour l'avenir de nos territoires à horizon 2030 et 2050. En plus du ZAN, on peut citer parmi les objectifs régionaux la création de 30 000 logements, dont la moitié de logements abordables, pour 2030, la neutralité carbone de la région pour 2050 ou bien encore une offre de transports intermodale.

Le SCoT, soumis au SRADDET, élabore, à l'échelle de l'intercommunalité et pour les vingt ans à venir, un projet de territoire concernant notamment l'habitat, la mobilité, l'aménagement des zones commerciales et artisanales ou bien l'environnement.

Enfin, le **PLU** intervient à l'échelle communale et se doit d'être conforme aux différents cadres réglementaires. Dans cette optique, la commune vient d'entamer une révision du PLU pour y intégrer nouveaux objectifs et contraintes récentes.

Soyez assurés, mes chers administrés, que je serai à vos côtés pour accompagner au mieux les changements que nous avons devant nous et les défis qui, collectivement, nous attendent.

**Rolland Balbis**, votre maire

## Le recensement



Martine Fayaubost,  
conseillère municipale en  
charge du recensement

Diligentées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), des études de recensement de la population sont régulièrement menées. Ce fut le cas à Villecroze en 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 et 2012. Un nouveau recensement de la population et des logements est mené en ce début d'année 2023.

Martine Fayaubost, conseillère municipale, a été désignée au sein de la municipalité comme coordinatrice des opérations.

Elle encadre les quatre agents recenseurs qui se sont présentés ou vont bientôt se présenter à votre domicile, munis d'une carte tricolore. Les questionnaires à remplir avec leur aide peuvent vous paraître longs ou indiscrets

mais nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents. Vos réponses sont strictement confidentielles et sont protégées de toute divulgation par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés). Elles ne servent qu'à des fins comptables et statistiques et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle fiscal ou administratif.

Les éléments recueillis sont au final utiles à tous les administrés, puisque la plupart des subventions de l'Etat, de la Région et du Département sont fonction du nombre d'habitants. En outre, ces données permettent d'établir pour la commune des prévisions pour l'avenir immédiat et à plus long terme : nombre d'enfants à l'école, nombre et volume des logements occupés et à prévoir, équipements au niveau des routes, de la distribution électrique, du ramassage des ordures, de l'alimentation en eau et bien d'autres prévisions encore.

Vos élus comptent sur vous et votre compréhension. De la précision de vos réponses, dépendent la justesse et la pertinence de leurs choix pour l'avenir de votre commune.

## Parc naturel régional du Verdon

En novembre, s'est tenue à Villecroze une réunion de travail du conseil scientifique du Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon. En présence de Rolland Balbis et Vincent Vagh, respectivement maire et adjoint à Villecroze, de Fabien Perrot et Maud Dumontant de l'office de tourisme intercommunal de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, de Suzanne Giovanni pour le PNR du Verdon et de Julien Debièvre, chargé de mission Natura 2000, cette réunion avait, entre autres, comme objet la présentation des patrimoines de Villecroze, en vue de l'intégration prochaine de la commune dans le périmètre du parc.

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels européens ayant une grande valeur pour les espèces



végétales et animales ainsi que leurs milieux de vie. Villecroze fait partie du périmètre du site Natura 2000 Sources et tufs du Haut-Var. Lors de son intégration à venir dans le PNR, la commune rejoindrait ainsi un réseau plus vaste de sites Natura 2000. Une vidéo de présentation de la démarche Natura 2000 en région ainsi que la liste des sites déjà présents dans le PNR du Verdon est accessible en ligne sur le site : <https://www.parcduverdon.fr/fr/biodiversite/natura-2000>.

Découverte des Grottes par  
les participants de la réunion  
PNR Verdon - Natura 2000



Une inauguration ensoleillée en présence d'élu.e.s de Villecroze

## Intercommunalité & photovoltaïque

Le 20 octobre dernier, Rose-Marie Escarrat et Pierre Constans, tous deux adjoints, ont représenté la commune de Villecroze lors de l'inauguration du parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Moissac-Bellevue. Souhaité dès 2016 par Jean Bacci, le précédent maire aujourd'hui sénateur du Var, conçu par la société Urbasolar, ce parc déploie ses panneaux sur une surface de trente hectares. Sa capacité de production atteint 30 MégaWatts, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 20 000 habitants. En sus de la production électrique attendue, son installation génère des retombées financières pour la commune d'accueil mais aussi pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.

## Atelier seniors

De septembre à décembre, 12 séances sur le thème Bouger pour garder mon équilibre ont été proposées en partenariat avec la Mutualité Française. Par des exercices adaptés, ces séances renforcent l'équilibre et contribuent ainsi à la prévention des chutes, tout en partageant un moment de convivialité. Pour 2023, les ateliers reprennent le 9 janvier. Merci de contacter la mairie pour vous inscrire.



*Travailler son équilibre en gardant le sourire*

## Café des aidants

Voilà déjà un an que la mairie est partenaire du Café des aidants du Haut-Var et accueille ainsi régulièrement des réunions de proches aidants. A chaque fois, un thème concret est à l'ordre du jour et les séances de Villecroze s'insèrent dans un planning annuel proposant une rencontre par mois, alternativement à Aups (à la médiathèque), à Salernes (au restaurant d'application de l'IME) et à Villecroze (en mairie).

Vous pouvez retrouver la programmation sur la page Facebook intitulée Café des aidants du Haut Var ainsi que sur le site de la mairie <https://mairie-villecroze.fr/>.

## SignalConso

La DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) a lancé une plateforme de signalements à destination des consommateurs :

<https://signal.conso.gouv.fr/>.

On peut y signaler tout litige ou problème de consommation de la vie courante.

**Signal Conso**

Un nouveau service public au bénéfice des consommateurs !

Problème lors d'achats en ligne ?  
Produit qui ne fonctionne pas ?  
Rongeur dans un restaurant ?  
Victime d'une arnaque ?  
Problème de livraison ?

...  
[signal.conso.gouv.fr](https://signal.conso.gouv.fr)

DGCCRF

## Colis de Noël

Pour l'année 2022, le conseil municipal a choisi d'attribuer les colis de Noël aux personnes de 72 ans ou plus, en résidence principale à Villecroze. C'est le coffret gourmand de la société La Quercynoise qui a été retenu. Nous vous informons qu'à partir de décembre 2023, seules les personnes de 75 ans et plus seront bénéficiaires du colis de Noël.

## Femmes bénévoles en territoires ruraux

En novembre dernier, la Fédération Française des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif remettait à une quarantaine de femmes des communes varoises, réunies pour l'occasion à Trans-en-Provence, une distinction récompensant leur engagement.

Martine Fayaubost s'est ainsi vu décerner un titre couronnant plus de quarante ans d'engagement pour le bien commun. De l'association des parents d'élèves dans les années 1980 à celle des Amis des Fleurs aujourd'hui, en passant par le CACS ou les fonctions de conseillère municipale et intercommunautaire, Martine, que nombre d'entre vous connaissent bien, n'a pas ménagé ses efforts pour le village et ses habitants.e.s.



*Martine Fayaubost (au centre) accompagnée de Rose-Marie Escarrat adjointe (à gauche) et de Jean-Paul Toche, secrétaire du Centre Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (à droite)*

# Commémorations

Rose-Marie Escarrat et Pierre Constans ont représenté le maire Rolland Balbis à la commémoration des maquis de Canjuers, qui a lieu près de l'ancien village de Brovès. Au nom de la commune, concernée par l'histoire de ces maquis, les adjoints ont déposé une gerbe au cours de la cérémonie dirigée par le colonel Tesson, commandant du camp de Canjuers, en présence du sous-préfet de Draguignan et d'élu.e.s de nombreuses communes du Var.



*Cérémonie du 11 novembre à Canjuers*

Chaque année depuis 1977, le camp militaire organise une prise d'armes et une commémoration au pied du mont Malay où se déroulaient, dès juin 1943 et jusqu'en août 1944, des parachutages. Le maquis, fondé par François Manzone, fut appelé le maquis Valcelli en hommage à Pierre Valcelli de Salernes assassiné en 1944 par la gestapo de Draguignan. Ce maquis complétait celui du Lieutenant Vallier (de son nom Gleb Sivérine) en aidant à la surveillance des parachutages.

Rappelons aussi qu'à Villecroze, beaucoup ont aidé les membres des différents maquis de Canjuers, notamment par des aides au ravitaillement, la fourniture de planques, de caches d'armes, la transmission de courrier ou de renseignements. L'épisode de la défense de la Marianne en 1943, commémorée chaque année le 25 avril, rappelle l'engagement des villageois contre la milice de Vichy au service de l'occupant.

Hommage a été rendu à Jean-Paul Lambert, de Fayence, dit Jeannot dans la Résistance, ancien membre de ce maquis, décédé en janvier dernier à 98 ans. Mme Tallent, présidente de l'association des anciens de la Résistance Comité de Bargemon, a lu le message émouvant laissé par Jeannot à la jeunesse avant de décéder.

Hommage a également été rendu à l'abbé Jean-Pierre Aloisi, chef résistant du Service d'aide au parachutage (SAP) de Bargemon, déporté à Dachau où il sera libéré en mai 1945 par la 45ème division d'infanterie américaine débarquée sur les plages de Provence.

La cérémonie, empreinte de beaucoup d'émotions et de respect pour la flamme de la Résistance qui ne doit jamais s'éteindre comme l'ont souligné les intervenants, s'est déroulée en présence d'élèves des collèges d'Aups et Fayence qui ont participé en lisant des textes de résistant, notamment ceux de René Char, poète résistant.

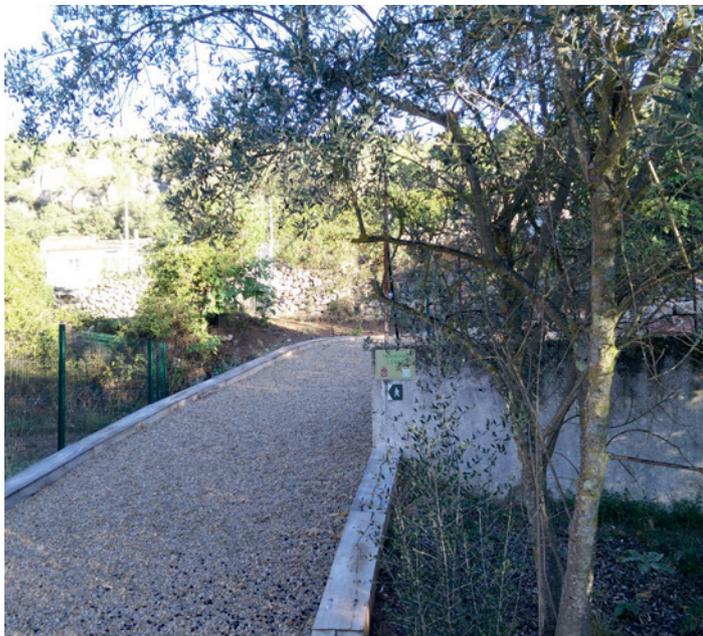
Rappelons que le collège d'Aups doit son nom à Henri Nans, instituteur à Aups, résistant, mort en déportation.



*Cérémonie du 11 novembre à Villecroze*

# Les travaux

Depuis cet été, de multiples petits travaux d'entretien ont été réalisés. Un point est fait chaque mercredi sur les réparations à mettre en œuvre et les entretiens à prévoir. Cela permet de répartir le travail des services techniques au mieux sur l'année, en tenant compte à la fois de la saisonnalité des tâches et des travaux, prévus ou imprévus, qui se présentent.



*Le passage César, reliant la crèche et le haut du village*

Parmi les réalisations récentes, on peut citer la réfection complète du **passage César**. Ce passage, qui relie le parking de la crèche au village en passant par la route d'Aups, débouchant ainsi à proximité du parking du Pré de Fine et du parc municipal, n'avait jusqu'alors qu'une

praticabilité incertaine. Sa réfection, avec le concours de l'entreprise Merlino, permet d'assurer un meilleur maillage entre les parkings. Le passage est désormais accessible sans difficulté et les poussettes peuvent y circuler en toute quiétude.

**L'appartement situé boulevard Charles Bernard**, au-dessus de la bibliothèque municipale, fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Pendant la première phase, en raison de l'important échafaudage installé, l'accès à la bibliothèque a été modifié et s'est fait de mi-septembre à mi-octobre par la porte donnant sur le jardin de lecture. Pour ces travaux, la maîtrise d'œuvre est assurée par la mairie. De nombreux corps de métier sont déjà intervenus, dont l'entreprise Avamoto pour la toiture, refaite entièrement avec des plaques Eternit et des nouvelles tuiles, assurant désormais une étanchéité sans faille. Puis Frédéric Roux s'est occupé des gouttières et de la plomberie, avant de laisser la place au plaquiste Alexandre Rossetti, à l'entreprise Electricité Paillart et au ferronnier Raphaël Stallknecht. Le cuisiniste Robert Musu et les Peintures de Gabriel ont ensuite pris le relais.

L'automne a également vu le lancement de l'appel à concurrence pour l'aménagement et la sécurisation de la **route de Salernes**. Cette première tranche, qui doit démarrer en janvier 2023, concerne le tronçon allant de l'église à l'embranchement avec le parking de la crèche et la route de Barbeville. Elle va regrouper différents travaux de voirie et de réseaux divers, pensés dans le cadre d'un réaménagement de l'accès au centre historique du village.



*Réfection de la toiture du bâtiment de la bibliothèque*

## Les obligations légales de débroussaillage

Le débroussaillage permet de :

- **protéger** sa famille, sa maison, son terrain et ses biens
- **protéger** la forêt et faciliter l'accès des pompiers
- **limiter** la propagation du feu et diminuer son intensité.

Loin d'être facultatif, le débroussaillage est une obligation et son non-respect expose à des sanctions pénales.

Pour améliorer son application, la commune a chargé sa police rurale de mener une campagne articulée en plusieurs temps :

- le temps de l'information, qui consiste à rappeler les règles du débroussaillage sur les différents supports de communication municipaux (affichage papier, site internet, bulletin municipal)
- l'état des lieux qui va permettre de recenser précisément quels sont les propriétaires tenus de débroussailler et dans quel état sont leurs terrains
- des demandes de débroussaillage, adressées par courrier aux propriétaires pour que ceux-ci se mettent en conformité avant l'arrivée de l'été
- des vérifications, effectuées sur le terrain par des agents communaux assermentés
- des mises en demeure, adressées par recommandé avec accusé de réception dans le cas d'éventuels débroussaillages non effectués. La mise en demeure peut être assortie d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard, à payer à partir de la notification de la mise en demeure jusqu'à la réalisation des travaux de débroussaillage.
- l'application des sanctions légales. Il peut s'agir d'une amende administrative jusqu'à hauteur de 30 € par mètre carré non débroussaillé mais aussi d'une amende pénale pouvant aller jusqu'à 750 €. Si le non-respect des obligations légales a favorisé la propagation d'un incendie, le propriétaire est passible de 15 000 € d'amende et un an d'emprisonnement.

Est tenu à l'obligation légale de débroussaillage **tout propriétaire de terrain situé à moins de 200 mètres** des bois et forêts. Le débroussaillage doit être réalisé dans un **rayon de 50 mètres** autour du bâti. Si ce périmètre couvre un terrain voisin, il faut demander, par lettre recommandée avec accusé de réception, au propriétaire voisin le droit de pénétrer sur son terrain pour débroussailler. En cas de refus, les opérations de débroussaillage sont à la charge du propriétaire voisin.

De même, il est nécessaire de débroussailler les **voies d'accès au terrain** sur une **profondeur minimale de 2 mètres**.

Enfin, les parcelles situées à la fois en zone U et à moins de 200 mètres d'une forêt, doivent être intégralement débroussaillées, qu'elles soient construites ou non.

Nous vous rappelons que le débroussaillage régulier permet aussi d'éviter la constitution de zones refuges pour les sangliers et permet donc de limiter les nuisances que ceux-ci provoquent.

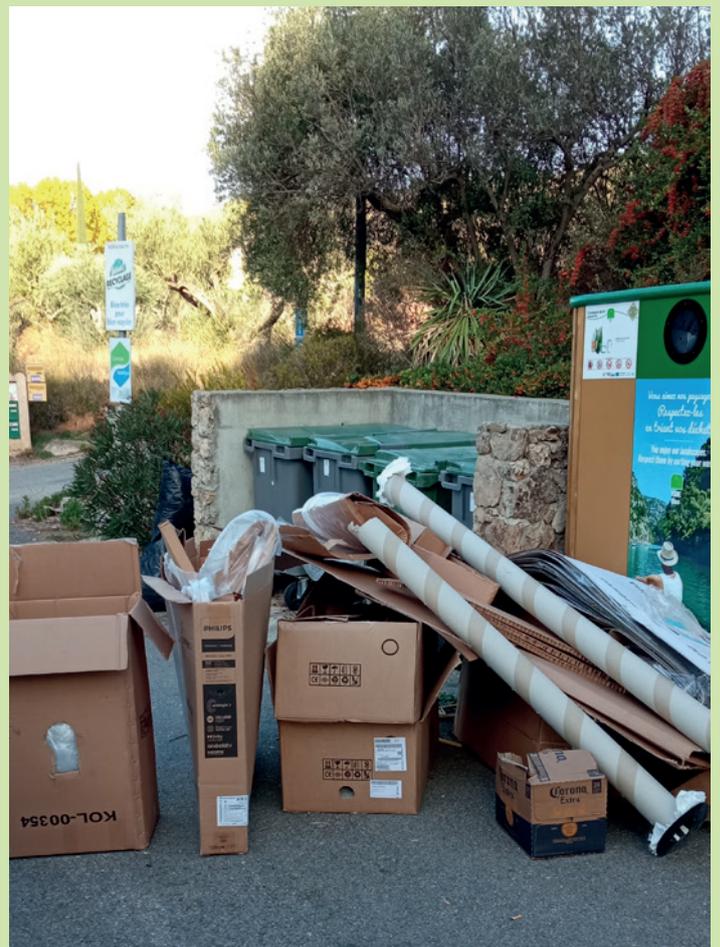
Vous pouvez retrouver ces informations sur la page Protection de l'environnement du site de la mairie <https://mairie-villegcroze.fr/vivre-a-villegcroze/protection-de-l'environnement/>.

Le site des Communes forestières du Var (cofor83) a mis en ligne des vidéos et une exposition explicative que vous pouvez consulter en flashant le QRcode ci-contre.



## Dépôts sauvages

Pour rappel, le dépôt sauvage de déchets est **interdit** sur toute la commune. De plus, cela détourne les équipes du service technique de leurs tâches prévues, en les obligeant à venir procéder rapidement à l'enlèvement des déchets. Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne plus voir de tels amoncellements illégaux.



*Abandon de déchets sur la voie publique, ayant nécessité l'intervention de deux personnes et mobilisé un camion*

# Gestion des risques

Au niveau des collectivités territoriales, la prévention et la gestion des risques pouvant toucher la population évoluent. Ainsi, la commune s'est dotée depuis 2019 d'un plan communal de Sauvegarde (PCS), définissant les mesures de prévention et de secours à appliquer en situation de crise, et d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) présentant les risques auxquels la commune peut être exposée.



Poste de commandement communal, dans le bureau du maire, le 14 octobre

A Villecroze, les principaux risques sont : inondation, neige et verglas, tempête, feux de forêts, mouvement de terrain, séisme, transport de matières dangereuses, pandémie, canicule, grand froid et sécheresse. Le **DICRIM** est consultable en ligne sur la page Informations municipales du site de la mairie : <https://mairie-villecroze.fr/votre-commune/informations-municipales/>.

La page Protection de l'environnement détaille pour sa part certaines mesures relatives aux épisodes d'inondation, pollution ou incendie : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/protection-de-lenvironnement/>.



Vous pouvez aussi consulter la plateforme nationale **Géorisques**, qui recense pour chaque commune les risques naturels et technologiques, en flashant le QR code ci-contre.

Lien d'accès à la page Villecroze du site Géorisques

Quelques éléments sont à garder en tête :

- laisser les secours agir, en évitant les déplacements et en veillant à ne pas encombrer les lignes téléphoniques (par exemple, en cas d'inondation, les enfants sont mis en sécurité à l'école et il est déconseillé d'aller les chercher)
- se tenir informé (sites internet utiles, numéros utiles, radio)
- prévoir un kit contenant des objets indispensables en cas d'urgence (radio à piles, lampe de poche ou bougies, réserve d'eau et de nourriture pour 48-72h, médicaments, vêtements...).

A la demande du préfet, s'est tenu en octobre dernier, dans le cadre de la journée nationale *Tous résilients face aux risques* et à l'occasion de la journée internationale de la prévention des risques de l'ONU (Organisation des Nations-Unies), un exercice grandeur nature sur la prise en charge des risques de catastrophe naturelle. Cet exercice a mobilisé le maire, la police rurale, les agents des services administratifs et techniques de la mairie ainsi que plusieurs bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile pendant une matinée pour simuler, selon les termes d'usage, l'armement du poste de commandement communal (PCC), c'est-à-dire la structure centralisant les décisions prises et les actions menées en cas de crise.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'afin de vérifier son fonctionnement, la **sirène** est testée par un coup long le premier mercredi de chaque mois à midi. En cas d'alerte réelle, la sirène sonne 3 coups longs.



Exemple de message diffusé via Panneau Pocket

Depuis 2020, la commune s'est équipée de l'application **Panneau Pocket**, qui permet d'envoyer instantanément sur les smartphones et tablettes qui en sont équipés des notifications pour informer les administré.e.s.

Touchant à différents pans de la vie de la commune, les messages peuvent annoncer une manifestation à venir, le menu de la cantine mais aussi diffuser des informations sur des travaux de voirie, des coupures de réseau ou relayer des alertes (préfecturale, météorologique ou autre).

Pour l'installer sur votre téléphone, il faut télécharger l'application Panneau Pocket, puis chercher Villecroze dans la barre de recherche. Pour recevoir les notifications, pensez à mettre Villecroze en favori en cliquant sur le cœur. L'application ne recèle pas de publicité et est gratuite pour les utilisateurs.

# Service de l'eau

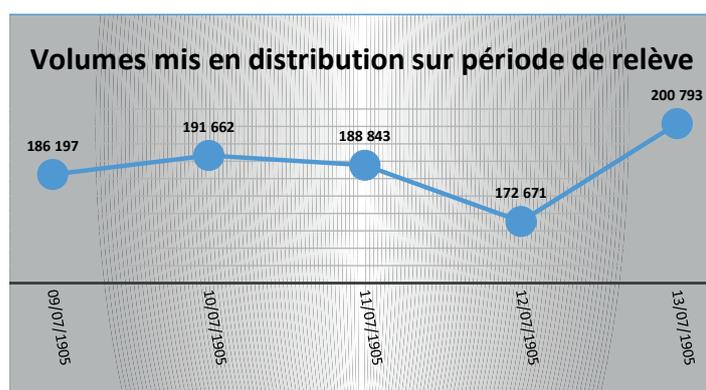
A Villecroze, le service de l'eau est assuré en régie municipale directe depuis 2016. **L'alimentation en eau de la commune** est assurée par des ressources souterraines situées sur le territoire communal : la source des Baguiers, la station de pompage de la Colle et le captage des Hubacs. Chacune de ces ressources est associée à un réservoir de stockage.

Le principal réservoir à l'heure actuelle est celui des Baguiers : d'une capacité de 500 m<sup>3</sup>, il alimente en eau une bonne partie du village. Toutefois, dans le contexte d'épisodes récurrents de sécheresse, ses volumes ont tendance à baisser et, de plus en plus, c'est le réservoir de la Colle qui prend le relais pour assurer la majeure partie de l'alimentation.

**Le schéma directeur de l'eau**, qui est révisé tous les dix ans, a été revu récemment et présenté par nos services à l'antenne marseillaise de l'agence de l'eau. Ce document, volumineux et détaillé, est nécessaire pour obtenir des subventions. Il trace les lignes directrices pour les travaux à prévoir. Ainsi, à Villecroze, un des objectifs poursuivis est la consolidation du réseau de la Colle. Pour chaque intervention d'envergure sur le réseau, la commune s'efforce de coordonner au mieux ses travaux avec le département.

Par ailleurs, signalons que sur 1000 branchements existants, 150 ont été repris à neuf.

**Le Rapport Prix et Qualité de Service**, présenté en septembre dernier au conseil municipal, regroupe des informations précises et chiffrées sur le service d'eau potable et d'assainissement. Il permet par exemple de visualiser l'évolution des volumes de distribution sur plusieurs années :



Graphique à retrouver en page 15 du rapport

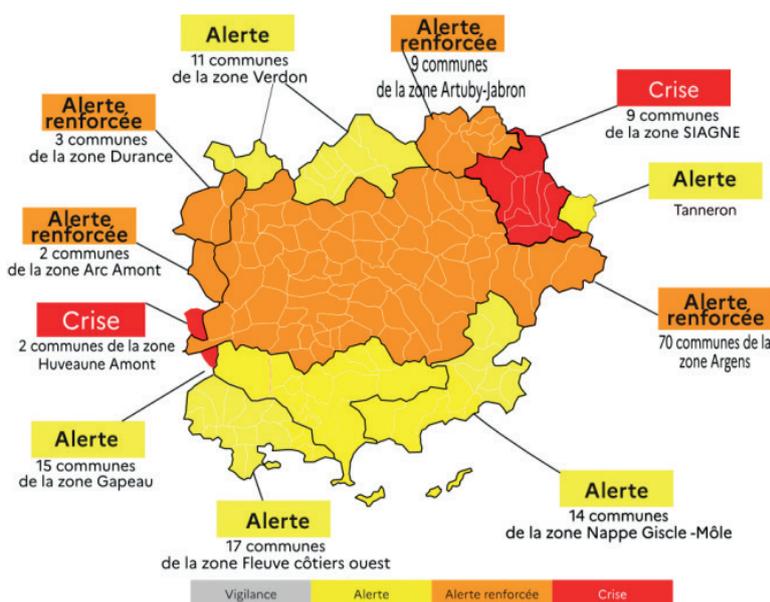
On voit ainsi qu'après une forte baisse en 2020 liée à la crise Covid-19, l'année 2021 se distingue par une forte hausse des volumes de production, hausse imputable à la reprise du tourisme et à un volume important de fuites sur de nombreuses installations privées.

Ce rapport, très instructif, est disponible sur la page Service de l'eau du site de la mairie : <https://mairie-villecroze.fr/votre-commune/service-de-leau/>

En septembre dernier, le conseil municipal a voté une **nouvelle grille tarifaire**, applicable au 1er novembre 2022, concernant les volumes consommés d'eau potable :

| Tranche de consommation Ferme 2022/2023   | Prix du m <sup>3</sup> 2022/2023 |
|---|----------------------------------|
| Tranche 1 de 0 à 50 m <sup>3</sup>        | 0.570 €                          |
| Tranche 2 de 51 à 100 m <sup>3</sup>      | 0.740 €                          |
| Tranche 3 de 101 à 150 m <sup>3</sup>     | 0.760 €                          |
| Tranche 4 de 151 à 250 m <sup>3</sup>     | 0.920 €                          |
| Tranche 5 de 251 à 500 m <sup>3</sup>     | 1.000 €                          |
| Tranche 6 de 501 à 1000 m <sup>3</sup>    | 1.200 €                          |
| Tranche 7 supérieur à 1000 m <sup>3</sup> | 1.600 €                          |
| Assainissement                            | 0.980 €                          |

En remplacement de la tranche 51 à 150 m<sup>3</sup>, deux nouvelles tranches de consommation ont été créées : 51 à 100 m<sup>3</sup> et 101 à 150 m<sup>3</sup>. Le choix a été fait d'une hausse modérée pour les volumes faibles à raisonnables tandis que la hausse s'accroît pour les gros volumes. Alors que le département a été placé en crise sécheresse de manière continue de juillet à décembre 2022, cette grille est aussi un moyen de rappeler à tous que l'eau n'est pas une ressource quasi gratuite et inépuisable. Il appartient à tous d'en prendre soin, de ne pas la gaspiller et de prévenir au maximum les fuites.



Situation des bassins versants du Var au 30/11/2022

Depuis septembre 2022, plus de 130 élèves sont accueillis à l'école et une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe pédagogique : Sandrine Dumont en charge de la classe des CP-CE1.

Dès l'automne, des projets au long cours ou plus ponctuels ont été initiés. Nous en présentons quelques-uns ici mais cette liste n'est pas exhaustive et le prochain bulletin sera l'occasion de revenir plus en détail sur certains d'entre eux.

Ainsi, dans le cadre du projet d'école visant à l'aménagement de la cour, une signalétique spécifique a été conçue. La classe des CE2-CM1 a réalisé un panneau, affiché sous le préau, récapitulant les droits et les devoirs des enfants dans la cour tandis que les élèves de Moyenne Section de la classe des petite et moyenne sections se sont attachés à la confection des panneaux pour le tri sélectif.



Ecoute collective de la première émission de Radio Villecroze le 21 octobre



Signalétique pour le tri dans la cour de récréation

L'équipe enseignante tient à remercier tout particulièrement René Camillieri de RC Création Graphique, imprimeur à Villecroze, pour sa gentillesse et sa précieuse implication dans ce projet.

Cette signalétique est aussi partie intégrante de la démarche de **développement durable**, portée par l'école.

Cet engagement va se décliner dans l'année à travers plusieurs actions, parmi lesquelles on peut citer l'élection d'éco-délégués, la mise à disposition dans le parc municipal d'un espace pour des plantations scolaires ou bien encore des interventions du CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé).

Dès la rentrée, toutes les classes se sont impliquées dans un projet de webradio nommé **Radio Villecroze**. Leur première émission a vu le jour en octobre, avant les vacances de la Toussaint. A cette occasion les classes s'étaient rassemblées sous le préau pour une écoute collective du travail accompli. Les parents d'élèves ont ensuite pu découvrir l'émission via un lien communiqué dans Educartable, application numérique dédiée à la vie scolaire.

Au programme de Radio Villecroze :

- le sommaire, réalisé par la classe des CP-CE1
- une histoire *Le doudou des camions-poubelles*, par la classe des PS-MS (petite et moyenne sections de maternelle)
- la rubrique Culture, consacrée cette fois à la bibliothèque municipale, par la classe des CE1-CE2
- la minute Environnement, par la classe des MS-GS (moyenne et grande sections de maternelle)
- une lecture d'album *Moi j'adore, la maîtresse déteste*, par la classe des CE2-CM1
- une présentation en anglais des activités de leur classe, par la classe des CM1-CM2.

Par ailleurs, certaines classes pratiquent régulièrement « **l'école du dehors** », c'est-à-dire que les enseignements se font en extérieur, soit dans le parc municipal tout proche, soit dans une clairière abritée dans la colline, sur les hauteurs du village.

La classe des CE2-CM1 a choisi de s'impliquer dans un défi science et un défi lecture. Quant à la classe des CM1-CM2, elle bénéficiera cette année de séances de secourisme avec Nicolas Silvy, pisteur-secouriste et maître-nageur sauveteur.

# La bibliothèque

04 94 67 33 98

[bibliotheque@mairie-villecroze.fr](mailto:bibliotheque@mairie-villecroze.fr)

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze

@bibliothequevillecroze

Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

Tumblr :

Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

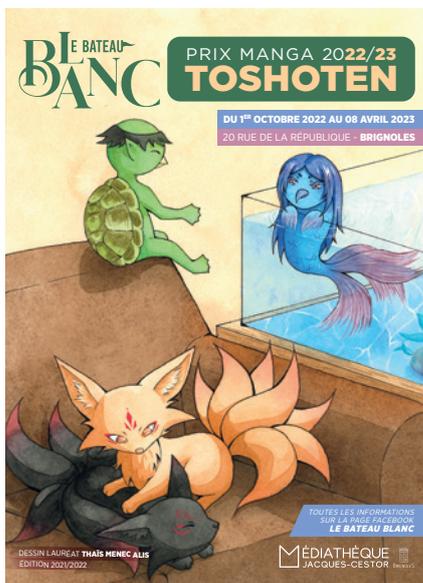
## Des prix littéraires

La bibliothèque participe depuis 2021 au **Prix des Lecteurs du Var**, organisé par le département, avec le concours de la Médiathèque Départementale du Var. Ce prix, qui démarre en été et s'achève en automne par la proclamation des résultats lors de la Fête du Livre à Toulon, permet de découvrir 3 albums jeunesse, 3 BD et 3 romans adultes. En 2022, les lauréats sont :

- Mathilde Poncet pour *L'éternité* en catégorie album
- Andrea Fontana et Claudia Petrazzi pour *Clara et les ombres* en catégorie BD
- René Frégni pour *Minuit dans la ville des songes* en catégorie roman.

Ces titres sont encore disponibles dans votre bibliothèque et vous pouvez venir les emprunter. Ils côtoient **les grands prix littéraires** de l'automne 2022 :

- *Vivre vite* de Brigitte Giraud, prix Goncourt
- *Un chien à ma table* de Claudie Hunzinger, prix Femina
- *La treizième heure* d'Emmanuelle Bayamack-Tam, prix Médicis
- plusieurs titres d'Annie Ernaux, prix Nobel de littérature
- et d'autres encore que vous pourrez découvrir dans nos locaux.



Pour les jeunes lecteurs et amateurs de mangas, la bibliothèque participe cet hiver, et ce pour la troisième fois, au **Prix manga Toshoten**, porté par la librairie Le Bateau blanc et la médiathèque de Brignoles.

Ouvert jusqu'au 25 mars 2023, ce prix propose dans chaque catégorie 5 titres à lire avant de voter.

Retrouvez dans votre bibliothèque les catégories Kodomo,

Shonen, Shojo et Seinen et venez participer avant le printemps !

## Du spectacle vivant

Dans le cadre de l'accueil des scolaires, la bibliothèque a programmé cet automne deux spectacles :

- *Dé-livre-moi*, par la Compagnie La Robe à l'Envers, programmé en octobre pour les élèves de primaire. Conçu autour et avec des livres, *Dé-livre-moi* explore les mondes multiples de la lecture.



*Livres-marionnettes du spectacle Dé-livre-moi*

- *La Moufle*, par la Compagnie Terre-Anga, programmé en novembre pour les élèves de maternelle. Ce solo pour une comédienne est une variation autour du célèbre conte hivernal.

## Des ressources numériques

Grâce à la Médiathèque Départementale du Var, qui a souscrit une offre de services numériques, les adhérent.e.s de la bibliothèque de Villecroze peuvent, sur inscription, accéder à un riche catalogue de ressources.

Au menu déjà dense - Médiathèque numérique (vidéos du catalogue Arte, UniversCiné, La Cinetek), Ma Petite Médiathèque (offre jeunesse), Les Yeux Doc (cinéma documentaire), BNF Collection (ebooks et musique), Philharmonie de Paris (concerts, conférences, notices d'œuvres...), Ziklibrenbib (offre de musique libre en médiathèque)-, est venu s'ajouter cet automne la plateforme Skilleos, spécialisée dans l'autoformation au travers de cours vidéo en ligne.

L'inscription, qui sera ensuite validée par la bibliothèque de rattachement, se fait en ligne sur le site : <https://mediatheque.var.fr/collections/ressources-numeriques>.

**Votre bibliothèque est ouverte :**

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30

Jeudi 10h - 12h

Samedi 10h - 12h30

## Journées du Patrimoine

Le bilan des Journées du Patrimoine qui se sont tenues les 17 et 18 septembre dernier est tout à fait positif. Les visites commentées du village se sont fort bien passées tandis que les grottes connaissent un afflux de visites. La chapelle Sainte-Anne a, pour sa part, fait le bonheur des visiteurs d'origine étrangère, curieux de découvrir ce petit édifice religieux en contrebas du Théâtre de Verdure.

Les sœurs de Saint-Jean étant bientôt appelées en d'autres lieux, cette édition a marqué leur dernière participation et nous ne savons pas encore s'il sera possible à l'avenir de visiter le Prieuré Notre-Dame des Anges.

## Animations culturelles

La commune, et tout particulièrement l'adjointe à la culture Michelle Credoz, est heureuse d'avoir pu offrir aux habitants diverses initiatives de qualité qui ont émaillé la vie culturelle du village de l'été à l'automne :



Les œuvres de Marie-Christine Gauthier

- l'exposition du 5 au 15 août des sculptures et peintures de Marie-Christine Gauthier, dans le parc, dans le local que nombre de villecroziens connaissent comme le labo photo
- le spectacle *L'illustre aventure ou les amoureux vagabonds*, donné le 7 août par la compagnie de théâtre itinérant La Passerelle sur le parvis entre l'église et la place
- la soirée *Paroles de nuit*, contée par Martine Jaegly et Kamel Guennoun, le 8 août dans le parc, au bénéfice de l'association Sahara Anmilale (voir photo en page 15)

- le concert donné par la chorale *Arpèges* le 14 octobre à la Maison des Associations, réunissant dans la bonne humeur choristes et public avant de partager en toute décontraction le pot de l'amitié



La chorale Arpèges sur scène à Villecroze

- la première édition du festival *Terre de paroles, terre de rencontres*, les 5 et 6 novembre, festival de contes et musique réunissant 5 conteur.se.s pour un week-end à la programmation gourmande et fournie concoctée par la compagnie *Souffleuses d'âmes*. Dans le parc, à la Maison des Associations ou encore au Domaine de Valcolombe, sur le vin ou le chocolat, portés par Claudia Mad'moiZèle, Martine Jaegly, Ria Carbonez, Kamel Guennoun ou Robin Recours, parfois accompagnés par Patrick Decerf, musicien ou Laure Hennino, interprète de la langue des signes, les contes se sont enchaînés pendant le week-end pour le plus grand bonheur des oreilles du public venu en nombre. Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition !



Balade contée dans le village, pendant le festival de contes

## L'Académie Musicale

L'Académie a terminé l'année 2022 en beauté avec un concert exceptionnel de la Maîtrise Notre-Dame de Paris à l'Abbaye du Thoronet le 8 octobre dernier, concert qui a fait salle comble. Le public est venu écouter les 18 chanteurs dans un répertoire du XIIème et XIIIème siècles. Un grand merci à toutes et tous pour cet engouement !



Concert à l'abbaye du Thoronet (photo © Francis Vauban)

Place maintenant à la programmation 2023 et aux 4 master class de violon, piano, hautbois et clavecin qui accueilleront de nouveaux talents cette année encore. Chaque événement sera ponctué de 2 jours de master class publiques et d'un concert.

C'est donc un total de 12 rendez-vous que nous vous proposons cette année. Les master class publiques, proposées depuis 2020, sont l'occasion de découvrir le quotidien des musiciens durant leur séjour à Villecroze et le travail qu'ils effectuent avec leur professeur. Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux pour partager ces beaux moments avec vous !

**Programme 2023**  **ACADÉMIE MUSICALE DE VILLECROZE**

---

**Stephan Picard**  
VIOLON

|                        |                                       |
|------------------------|---------------------------------------|
| Master class publiques | 8 & 9 avril<br>15h - 18h à l'Académie |
| Concert                | 13 avril<br>20h30 à l'Académie        |

---

**Avedis Kouyoumdjian**  
PIANO

|                        |   |
|------------------------|---|
| Master class publiques | 24 & 25 juin<br>15h - 18h à l'Académie      |
| Concert                | 29 juin<br>20h30 à la Chapelle Saint-Victor |

---

**Alexei Ogrintchouk**  
HAUTOIS

|                        |  |
|------------------------|--|
| Master class publiques | 22 & 23 juillet<br>15h - 18h à l'Académie      |
| Concert                | 27 juillet<br>20h30 à la Chapelle Saint-Victor |

---

**Pierre Hantaï**  
CLAVECIN

|                        |  |
|------------------------|--|
| Master class publiques | 18 & 19 novembre<br>15h - 18h à l'Académie |
| Concert                | 23 novembre<br>20h30 à l'Académie          |

---

ACADÉMIE MUSICALE DE VILLECROZE  
WWW.ACADEMIE-VILLECROZE.COM  
RUE ROGER MAURICE - 83660 VILLECROZE

**ÉVÉNEMENTS GRATUITS  
RESERVATION AU 04.94.85.91.00  
ou [info@academie-villecroze.com](mailto:info@academie-villecroze.com)**

## MB Fitness

MB Fitness est une association de sport créée en 2017 par Marie et NJ. Elles proposent différents cours : pilates, hiit, raggafit, renforcement musculaire, cardio boxe. Elles sont toujours à l'écoute et, pour le bien-être de leurs élèves, elles n'ont rien lâché même pendant les années covid (cours en extérieurs ou visio/live tous les jours pendant les confinements).



Marie et NJ

Marie et NJ aiment varier et proposer différents cours au goût de chacun. C'est pourquoi pour cette rentrée 2022/2023, elles ont mis en place des cours de yoga, dispensés par Marie, et des cours de danse, de 3 ans aux adultes, donnés par NJ.

Dans la continuité du pilates, qui harmonise le corps et l'esprit, Marie s'est découverte une passion pour le yoga. Elle a suivi, au sein de l'organisme Ojas, une formation de 200 heures de professeur de yoga, pendant laquelle elle a appris les fondements du Hatha yoga et du Vinyasa. Des formations complémentaires et plus spécifiques sont prévues pour les mois à venir.

NJ a toujours fait de la danse depuis sa plus tendre enfance et a commencé à donner des cours de danse en 2015. Afin que ses danseurs découvrent différents styles d'univers différents, elle varie les styles dans ses cours : hip hop, ragga, new style, etc. Elle vous propose de venir essayer les lundis et mercredis avec :

- Les BABY FREEZE (3/6 ans)
  - Les KID'HIP'HOP (7/10 ans)
  - Les TEENAGERS (11/13 ans)
  - Les URBAN (à partir de 14 ans à adultes).
- On danse tout en s'amusant !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Marie au **07 60 08 24 78** ou NJ au **06 86 94 35.38**.

## Centre d'Animation Culturelle et Sportive (CACS)

Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive a tenu son assemblée générale le 16 septembre 2022. Deux nouveaux adhérents ont été élus au conseil d'administration, composé désormais de 8 membres. Patricia Buisson et Frédérique Nolet ont rejoint Paulette Blanchard, Martine Fayaubost, Michel Lesage, Denis Plaisir, Elisabeth Sziklai et Nicole Wiart.

Depuis le printemps 2022, au sortir des restrictions liées à la Covid-19, toutes nos activités ont repris de manière régulière : rando, gymnastique, pétanque, peinture, atelier mémoire, jeux de société, conversation anglaise, informatique.

L'activité yoga s'est interrompue, mais les adeptes ont pu rejoindre pour cette pratique une autre association villecroizienne.

En juin, a eu lieu sous les ombrages du parc notre traditionnel repas de fin de saison qui a réuni plus de 70 convives.

Fin juin, Denis Plaisir, animateur du club rando a organisé à Savines-le-Lac (lac de Serre-Ponçon) un très agréable séjour de 5 journées, séjour auquel ont pu se joindre

avec bonheur les adhérents qui souhaitaient visiter sans randonner.

Quand ce bulletin paraîtra, le CACS aura pu organiser une nouvelle fois une journée aux Carrières de Lumières des Baux-de-Provence.



*Pause-photo pour les randonneurs du club*

Enfin, et surtout, la fête aura été au rendez-vous pour célébrer le 40ème anniversaire de notre association !

## La Recyclerie

L'association La *recyclerie lorguaise* est installée sur la commune de Villecroze depuis maintenant 1 an et demi.

Cette association, reconnue d'utilité publique, s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets à la source, en récupérant tous les objets ayant une potentielle seconde vie : électroménager, mobilier, textile, jouets, livres. Ça répare, ça nettoie, et ça revend à tout petit prix !

L'équipe est constituée d'une cinquantaine de bénévoles et de 2 salariés. L'esprit d'équipe et la bonne humeur sont deux valeurs importantes, tout comme la solidarité. L'association se positionne comme LE partenaire privilégié de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) : toutes les structures à vocation sociales, solidaires ou culturelles du territoire sont aidées dans la mesure du possible pour toute demande de matériel.

Vous avez des objets au fond du garage qui vous encombrant mais que vous ne voulez pas jeter, vous voulez faire des affaires en vous faisant plaisir ou vous souhaitez simplement rejoindre l'aventure en vous investissant à votre manière pour une cause utile. La recyclerie est là pour vous !

## La Rose d'Automne

Pour cette saison 2022-2023, le club a repris ses activités sous de joyeux auspices en fêtant par un grand goûter l'anniversaire de Christine le 2 septembre.



*Réunion du mercredi sous les rayons espiègles de novembre*

Nous nous réunissons depuis tous les mercredis après-midis dans la maison Arèse pour un temps de jeux et de convivialité.

Des moments festifs parsèment aussi notre calendrier comme le loto des fleurs pour la Toussaint le 26 octobre ou le repas de Noël à l'auberge du Grand Chêne de Sillans-la-Cascade le 29 décembre.

Pour 2023, l'équipe réfléchit déjà à une programmation attrayante.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter notre présidente Georgette Balbis au **04 94 70 65 39**.



*Fleurissement des jardinières  
place de la mairie*

## Les amis des Fleurs

Les Amis des Fleurs ont eu à cœur - et ont réussi - à vous offrir cet été un village toujours fleuri par leurs soins, grâce à l'aide précieuse des agents du service technique.

Les jardinières disposées devant l'office du tourisme depuis la livraison de notre nouveau parking ont rendu cet espace particulièrement agréable et accueillant pour nos visiteurs, et les végétaux vieillissant ont été renouvelés sur la place de l'Eglise.

Nous continuerons à déployer nos efforts pour que notre village demeure un lieu où il fait particulièrement bon vivre grâce au soutien de nos fidèles adhérents ou des nouveaux convaincus qui voudront bien nous rejoindre.

Notre assemblée générale, ouverte à tous, se tient vendredi 13 janvier 2023 à 17h à la Maison des Associations. C'est l'occasion de trinquer à la bonne santé de l'association autour de la traditionnelle galette des rois.

Contact :

Françoise Petitjean, présidente **06 95 27 82 74**

## Sahara Anmilale

Malgré les problèmes dans le monde (pandémie de covid et ses restrictions sanitaires, guerre en Ukraine, futur incertain), nous avons pu, grâce à votre soutien, maintenir nos activités sur place à Tangou, au Mali, en particulier la cantine en assurant un repas par jour pour les enfants issus de familles les plus démunies. D'autre part, les militaires maliens continuent à assurer la sécurité de nos enfants, de nos enseignants ainsi que celle de la population du village entier.

Nous vous remercions d'être venus nombreux à nos événements de l'été dernier : le grand loto sur la place de Villecroze pour le 14 juillet et la soirée contes avec Kamel Guennoun et Martine Jaegly en août dans le parc.

Grâce à vous et à vos dons, nous avons pu offrir :

- 380 arbres, soit un arbre pour chaque enfant de Tangou. Parmi ces arbres, plusieurs Moringa ont été plantés autour de l'école.
- 100 moustiquaires offertes aux familles de nos enfants scolarisés. La saison des pluies a favorisé la transmission du paludisme par les moustiques infectés et plusieurs enfants, dont certains très jeunes, en sont décédés.
- 120 poussins, de poules pondeuses, pour un poulailler construit par les parents d'élèves pour l'école.



*Kamel Guennoun face au public lors de la soirée contes dans le parc*

Les enfants s'en occuperont et notre directeur les supervisera. Les œufs seront utilisés à la cantine. N'hésitez pas à venir nous retrouver lors de nos prochaines activités :

- concert caritatif dimanche 26 février, avec le trio Grenat à l'hôtel-restaurant Lou Calen de Cotignac
- assemblée générale de l'association samedi 4 mars à la Maison des Associations
- grand loto sur la place vendredi 14 juillet.

## Tennis Club de Villecroze

Dans le cadre idyllique du parc des grottes de Villecroze, que beaucoup nous envient, un petit club sympathique, affilié à la Fédération Française de Tennis, avec 2 courts en dur, vous attend.

En famille ou avec des amis, vous pouvez réserver à l'heure, à la semaine, au mois ou bien encore à l'année sur [www.tennislibre.com](http://www.tennislibre.com).

Si vous souhaitez des cours, vous pouvez contacter notre moniteur diplômé d'État, Julien Pottier au **06 22 48 13 08** ou [pottierjulien07@gmail.com](mailto:pottierjulien07@gmail.com)

Pour tout renseignement : [bbutin@wanadoo.fr](mailto:bbutin@wanadoo.fr)

# Les rendez-vous 2023

## JANVIER

Samedi 7 janvier  
Vendredi 13 janvier

Cérémonie des vœux du Maire  
Assemblée générale, Les Amis des Fleurs

Maison des Associations  
Maison des Associations

## MARS

Samedi 4 mars

Assemblée générale, Sahara Anmilale

Maison des Associations

## AVRIL

Samedi 8 avril  
Dimanche 9 avril  
Jeudi 13 avril

Masterclass publiques de violon, avec Stephan Picard  
Masterclass publiques de violon, avec Stephan Picard  
Concert de violon, par les élèves de Stephan Picard

Académie musicale  
Académie musicale  
Académie musicale

## MAI

Dimanche 7 mai  
du 12 au 21 mai

Vide-greniers  
Mai théâtral

dans tout le village  
Maison des Associations

## JUIN

Dimanche 11 juin  
Samedi 24 juin

Concentration de véhicules anciens, avec Var Alpine  
Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian  
Montée historique  
Fête de la Saint-Jean

Académie musicale

Dimanche 25 juin

Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian  
Montée historique

Académie musicale

Jeudi 29 juin

Concert de piano, par les élèves d'Avedis Kouyoumdjian

Chapelle Saint-Victor

## JUILLET

Vendredi 14 juillet  
Samedi 22 juillet  
Dimanche 23 juillet  
Jeudi 27 juillet

grand loto de l'association Sahara Anmilale  
Masterclass publiques de hautbois, avec Alexei Ogrintchouk  
Masterclass publiques de hautbois, avec Alexei Ogrintchouk  
Concert de hautbois, par les élèves d'Alexei Ogrintchouk

Place Général de Gaulle  
Académie musicale  
Académie musicale  
Chapelle Saint-Victor

## Naissances

MEYER Nathan le 08/06/2022  
BARBA DI MAGGIO Elise le 22/07/2022  
BORDES Johann le 03/08/2022  
SEMPERLOTTI Giuliana le 07/10/2022  
RENOUX Lyana le 31/10/2022

## Mariages

PETTIRSCH Anna et ZIEGLER-WERMESCHER Olivier le 16/07/2022  
FRECHOU Joëlle et LHOMMEE Céline le 06/08/2022  
PANATTONI Marie et DUBUS Axel le 13/08/2022  
ESCOT Méline et FOCACHON Fabrice le 20/08/2022  
RUIS Céline et MOUTON Mickaël le 03/09/2022  
VAN DEN DRIESSCHE Cathy et ASLAM Adem le 21/11/2022

## Décès

WOLTER Michel le 05/07/2022  
MAHIEUX Alain le 10/07/2022  
HOBBE épouse CASAROTTI Annie le 13/07/2022  
CHIERICO Edouard le 03/08/2022  
ALONSO épouse CERVILLA Encarnacion le 05/09/2022  
DRUET épouse BRODIN Christine le 07/09/2022  
BEZOTEAUX Thierry le 24/09/2022  
KRATZEISEN Raymond le 23/10/2022  
DANESI épouse ROUX Pierrette le 22/11/2022

## Pacte civil de solidarité

CHAZEAU Loreline et VAHE Alexandre le 25/08/2022